

Toutes les aides du Plan de relance jusqu'au 31 décembre 2021
Sur le site : <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/je-recrute/articles>

Secteur Privé : aide à l'embauche d'un jeune en Contrat Initiative Emploi Jeunes (CIE Jeunes) dans le secteur marchand



Secteurs Privé et Public : aide à l'embauche d'un jeune en Parcours Emploi Compétences (PEC Jeunes) dans le secteur non marchand

Secteurs Privé et Public : aide de 15 000 € pour l'accueil d'un jeune diplômé en collectivité rurale (Volontariat Territorial en Administration)



Secteurs Privé et Public : aide de 15 000 € pour l'accueil d'un jeune diplômé en collectivité rurale (Volontariat Territorial en Administration)

Secteur Privé : Prime de 5 000 à 8 000 € pour le recrutement d'un jeune en contrat de professionnalisation

Secteur Privé : prime de 8 000 € pour l'accueil d'un jeune en (Volontariat Territorial en Entreprise « Vert »)

Secteur Privé : prime de 5 000 € ou 8 000 € pour le recrutement d'un jeune en contrat d'apprentissage
Secteur Public : prime de 3 000 € pour le recrutement d'un jeune en contrat d'apprentissage



Secteurs Privé et Public : sécurisez l'emploi de vos salariés en situation de handicap avec les plateformes emploi accompagné



Secteur Privé : financement du recrutement d'un jeune sur un poste d'animation locale en association.



Secteur Privé : aide pour le recrutement d'un jeune dans une association sportive